

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
Devenez sauveteur professionnel

Formation sur une année entière.



~~585 € tout compris~~

325 € tout compris

*Voir pages 3 et 4 pour plus d'informations

- Formation aquatique
 - Cours théoriques
 - P.S.E 1 – Formation initiale ou continue
 - Licence F.F.S.S et assurance
 - Présentation à l'examen
-
- Formation **sur une année** s'adressant à tous ceux souhaitant devenir sauveteur aquatique en piscine ou milieu naturel.
 - Une saison pour acquérir les techniques de natation, de sauvetage et de secourisme et se préparer sereinement à l'examen.
 - Une équipe d'encadrement diplômée et expérimentée au service de votre réussite.

Déroulement de la formation

- Préparation aux épreuves pratiques de natation et techniques de sauvetage aquatique tous les **lundis soir de 20h45 à 21h45** à la piscine Alréo d'Auray.
- Possibilité de perfectionner son niveau de nage en participant à un créneau de sauvetage sportif
- Secourisme : formation initiale ou continue aux premiers secours en équipe de niveau 1. (Plusieurs dates disponibles sur l'année)
- Cours théoriques sur la connaissance du milieu, l'organisation des secours et la réglementation. (Dates fixées ultérieurement)



Travailler comme sauveteur aquatique

- Le B.N.S.S.A est un diplôme national vous permettant de travailler durant la période estivale ou toute l'année en piscine et/ou milieu naturel.
- La majorité des employeurs exige le P.S.E 2 et le S.S.A pour la surveillance des plans d'eau ouverts (rivière, lac, mer, océan).

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose ces formations, renseignez-vous !



Aloha Sauvetage Secourisme est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme, reconnue d'utilité publique.

Venez nous rejoindre sur les postes de secours

Aloha Sauvetage Secourisme a de nombreux domaines d'activités dont un pôle opérationnel. En vous investissant sur des postes de secours, vous permettez à l'association de se développer.



1^{ère} Formule : Un BNSSA + PSE 1 à seulement 325 €

Comment Faire ?

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose de ne pas vous faire payer votre PSE 1 (260 €) et qu'en remplacement, vous vous engagiez sur 10 postes de secours. En moins d'un an, vous aurez remboursé votre PSE1.

Pour cela, faites un chèque de caution de 260 € au nom d'Aloha Sauvetage Secourisme en mentionnant bien au dos votre NOM, PRENOM, et les termes CAUTION DPS PSE1.

Ce chèque ne sera pas encaissé si vous avez fait vos dix postes de secours en décembre 2021.

2^{ème} Formule de réduction :

*** - 50€ par formation suivie**

Comment ?

Il vous suffit de venir nous aider sur plusieurs de nos nombreux DPS (Dispositif prévisionnel de secours) comme la Fête du Bruit à Saint-Nolff ou encore les Championnats de France de kite. Convivial et enrichissant, c'est un atout à saisir.

2 DPS réalisés



50 euros de gagné sur la
formation BNSSA – PSE 1

Si vous êtes intéressés par cette formule, il vous est demandé de bien vouloir compléter la charte correspondante ci-dessous, de nous faire un chèque d'une valeur de 535 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 50 € ou 485 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 100€ (qui sera débité seulement si les DPS ne sont pas effectués). Ne pas oublier de mettre au dos votre NOM, PRENOM, et les termes CAUTION DPS

Engagement DPS – réduction 50 euros

Je soussigné(e)..... m'engage à participer à 2 DPS, pour ALOHA SAUVETAGE SECOURISME au cours de l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 50 euros pour la formation BNSSA – PSE 1

Signature et Date

Engagement DPS – réduction 100 euros

Je soussigné(e)..... m'engage à participer à 4 DPS, pour ALOHA SAUVETAGE SECOURISME au cours de l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 100 euros pour la formation BNSSA – PSE 1

Signature et Date

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Descriptif de la formation longue

Date	- De septembre 2020 à juin 2021 le lundi soir de 20h45 à 21h45
Tarif	- De 325 € à 585 € pour l'ensemble des prestations. (Présentation à l'examen incluse) <i>(Voir le dossier d'inscription pour un détail des tarifs)</i> Les <i>pages 3 et 4</i> vous propose différentes réductions possibles
Lieu	- Piscine ALRE'O (Auray) pour la préparation aux épreuves pratiques en piscine - Salle de cours du Verger pour le secourisme et la réglementation
Pour Qui ?	- Tout public - Être âgé de 17 ans minimum le jour de l'examen
Encadrement	- Maîtres-Nageurs Sauveteurs et formateurs aux Premiers Secours diplômés d'Etat. - Tous nos moniteurs sont ou ont été sauveteurs professionnels sur la côte atlantique.
Documents Administratifs à envoyer	- Le bulletin d'adhésion du stagiaire avec les documents demandés. - Le paiement des différentes formations choisies. <u>Important</u> : Pour les personnes déjà titulaires du PSE1, il est demandé une photocopie du diplôme ainsi que l'attestation de dernière formation continue PSE1.

Contenu de la formation

- Préparation aux 3 épreuves en piscine : natation et techniques de sauvetage aquatique toute l'année
- Préparation au Q.C.M : cours théoriques sur la connaissance du milieu, l'organisation des secours et la réglementation (10h)
- Formation au secourisme : premiers secours en équipe de niveau 1 (35h)

Procédure d'inscription pour intégrer la formation

1. Complétez le bulletin d'adhésion et le dossier d'entrée en formation en y indiquant le stage suivi et les formations sélectionnées, puis renvoyez-le accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « Aloha Sauvetage Secourisme ». *(Inscription en ligne par HelloAsso possible).*
2. Vous serez ensuite convoqué pour passer un test initial d'aptitude en natation.
 - Si vous réussissez le test, vous intégrez la formation et un certificat médical vous sera demandé
 - En cas d'échec au test, votre dossier d'inscription vous sera rendu ainsi que votre règlement.

L'examen

- Déterminée par la DDCS 56 (non connue actuellement).

Conditions d'inscription à l'examen BNSSA

- Être titulaire du PSE 1 ou à jour de sa formation continue
- Être âgé de 17 ans au minimum

- Certificat médical type d'aptitude daté de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier
- Avoir validé un examen « blanc » au moins une fois (Q.C.M + épreuves pratiques)
- Avoir rendu son dossier complet 1 mois avant la date de l'examen.